Un peu de tenue, s.v.p.

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1011

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020506

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un peu de tenue, s.v.p.

(*pi*) On l'a toujours su, le canton de Vaud, aux yeux des vrais Vaudois en tout cas, est bien davantage qu'un des vingt-six Etats qui forment la Confédération: c'est un pays à lui tout seul, qui va des Alpes au Jura, du Léman à la Sarine. Et en tant que tel, il a ses traditions et ses affaires d'Etat, comme celle à rebondissements dite de la «tenue VNPR».

* * *

Tout a commencé le 9 novembre 1988, quand le Conseil d'Etat a fait savoir au Grand Conseil que, «pour des raisons essentiellement pratiques, il a décidé de renoncer à la tenue vestimentaire veston noir – pantalon rayé pour les séances parlementaires.»
Mais on ne badine pas dans ce pays avec le droit non écrit. Car il s'agit bien de cela, puisque depuis le siècle passé, aucune loi ne stipule quel doit être l'habit des magistrats. Débat long et houleux donc au Grand Conseil, sur un objet qui n'est pas de sa compétence, à l'occasion du dépôt d'une motion par le radical Roger Dessaux. Ce défenseur du moins d'Etat a trouvé trente-deux cosignataires pour demander que les ministres vaudois soient tenus de se présenter devant le Grand Conseil en VNPR. Et une majorité de députés a décidé de renvoyer cette motion à une commission, puis de l'adresser ensuite au Conseil d'Etat, qui fait donc rapport à son propos.
Un ancien chancelier a ainsi été mobilisé pour faire l'historique des tenues officielles vaudoises et une argumentation dut être trouvée pour justifier l'abandon définitif de cette coutume qui obligeait les conseillers d'Etat à se changer avant que de se présenter, parfois quelques minutes seulement, devant le Grand Conseil.
Cet épisode rocambolesque de la vie parlementaire vaudoise est révélateur de la culture politique de certains députés de ce canton. M. Dessaux estime en effet que «la tenue VNPR conférait aux conseillers d'Etat une allure qui force au respect de leur personne et, à travers eux, de l'Etat qu'ils représentent».
Tout est dit dans cette phrase: l'habit fait le moine et une personne bien habillée ne peut pas chercher à vous embobiner. Touchante naïveté. On y décèle aussi l'image de l'Etat que certains souhaitent: qu'il ait «de l'allure», mais point trop d'efficacité, engoncé et ridicule qu'il est dans sa tenue de magicien de cirque.

* * *

On souhaiterait que les députés signataires de cette motion sachent eux aussi à certaines occasions «forcer le respect». Non pas par une tenue vestimentaire de bal costumé, mais par le niveau des débats auxquels ils participent.

qui a préféré rester célibataire — et donc se dit incompétent.

Et puis, voici le Grand Prix Ramuz — l'auteur de *Farinet* est décidément né sous une mauvaise étoile! A qui l'attribuer, sinon à Yves Velan, romancier certes remarquable, mais qui a la particularité de détester le «sieur Ramuz», comme il l'appelle — et c'est son droit le plus strict. Espérons que s'estimant à bon droit offensé, il le refusera... Mais il y faudrait de l'héroïsme, et c'est beaucoup demander.

Il y a plus grave: faisant le mot croisé d'un hebdomadaire protestant, je tombe sur la question: «Marie-Madeleine?» Il fallait trouver le mot catin! Reste à continuer dans une voie si heureusement ouverte: «Célèbre tortionnaire de l'Antiquité» — Il faudrait trouver *David* ou *Salomon*. «Farouche antisémite de la renaissance» — *Luther*; «Tyran de Genève» — *Calvin*. Etc.

Pour passer à un autre ordre de considérations: avez-vous lu *Terre Noire d'Usine*, de Janine Massard? Non, vous ne l'avez pas lu: je ne suis pas sûr qu'il soit déjà en librairie. Mais dès qu'il y sera, et cela ne saurait tarder, n'hésitez pas!
Longtemps, on a pu dire du roman «romand» qu'il était tantôt une description du lac Léman, tantôt un essai sur la chasteté (ou sur la libération sexuelle, ce qui revient au même). *Terre Noire d'Usine* s'écarte résolument et heureusement de ces deux thèmes. S'engageant sur la voie ouverte entre autres par le camarade Cherpillod dans son *Chêne brûlé*; à la suite de tel roman de Mireille Küttel (*La Pérégrine*), du très beau *La Parole volée*, de Michel Bühler; de tel autre de ses propres livres, par exemple *La petite monnaie des jours*, Janine Massard entreprend de témoigner. Son roman, ou plutôt son récit, ressuscite quelques humbles, dont la vie, la destinée, est marquée indélébilement au sceau de l'alcoolisme, conséquence — et non pas cause (comme on le dit pour se rassurer) — de la misère. Marquée au sceau de l'exploitation, de l'endettement, de la ruine (due parfois à des cautionnements imprudents, et qui vient frapper la femme, qui n'en peut mais, puisqu'à l'époque, elle n'avait pas voix au chapitre), de la maladie, du désespoir.
Un témoignage sur la vie du Nord vaudois au début de ce siècle: Yverdon, Sainte-Croix (ici, nous retrouvons Bühler), Vuitebœuf. La vie à la campagne, la vie en usine, la guerre de 14-18, c'est-à-dire la misère, encore! Alors, il n'y avait pas de caisses de compensation...
Un livre dont il y a beaucoup à dire: j'y reviendrai. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy (jpb)
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Point de vue: Jeanlouis Cornuz
L'invité de DP: Beat Kappeler
Abonnement: 65 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10
Télécopie: 021 312 80 40 **Vidéotex:** 021 312 69 10
CCP: 10-15527-9
Composition et maquette: Françoise Gavillet, Pierre Imhof, Liliane Monod
Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA